



## TLSCONTACT CENTRE DE DEMANDES DE VISA – TUNISIE

### LISTE DES DOCUMENTS

#### LONG SEJOUR – ÉTUDES SUPERIEURES DANS UN ÉTABLISSEMENT PRIVE

*Pour un séjour d'études dans un établissement privé en Belgique, vous devez demander un permis de séjour temporaire.*

### LISTE DES DOCUMENTS

- Deux Formulaires de demande de visa long séjour remplis sur [Visa-On-Web](#)
- Deux photos d'identité récentes, couleur avec fond blanc (max 3 mois)
- Le passeport doit être valable encore 12 mois (minimum).
- Copie de la page d'identité du passeport et de toutes les pages utilisées.
- L'attestation d'inscription originale en qualité d'étudiant régulier, délivrée par un établissement d'enseignement supérieur privé
- Preuve de votre motivation et justification de votre choix d'études par Une lettre de motivation :

*Une documentation en double exemplaire comportant une description succincte des cours organisés par l'établissement privé qui a délivré l'attestation d'inscription et précisant la spécificité de ceux-ci par rapport à des cours similaires organisés dans le pays d'origine Le cas échéant, l'ensemble des diplômes et certificats obtenus depuis la fin de Ses études secondaires (toutes les formations, même privées, seront prises en considération).*

Une attestation de résultats originale prouvant que vous maîtrisez de manière suffisante la langue dans laquelle la formation que vous désirez suivre est organisée

Une preuve de ressources suffisantes pour couvrir les frais des études et du séjour : Le montant mensuel minimum des moyens de subsistance dont doit disposer l'étranger qui désire faire des études en Belgique pendant l'année scolaire ou académique 2017-2018 est fixé à 642 euros

*SOIT une attestation de bourse, SOIT une prise en charge originale par un garant en Belgique ou par un garant qui réside à l'étranger ; Cette prise en charge **doit être souscrite auprès de la commune en Belgique ou du poste consulaire belge à l'étranger** et la signature du garant légalisée par la commune en Belgique ou le poste consulaire belge à l'étranger.*



Reçu du paiement de la redevance : Veuillez consulter attentivement le [site web de l'Office des Etrangers](#) quant au montant de la redevance et aux modalités de paiement.

**Remarque :** Le dossier n'est pas recevable sans la présence du reçu de la redevance. Le dossier doit être présenté en original + 02 copies